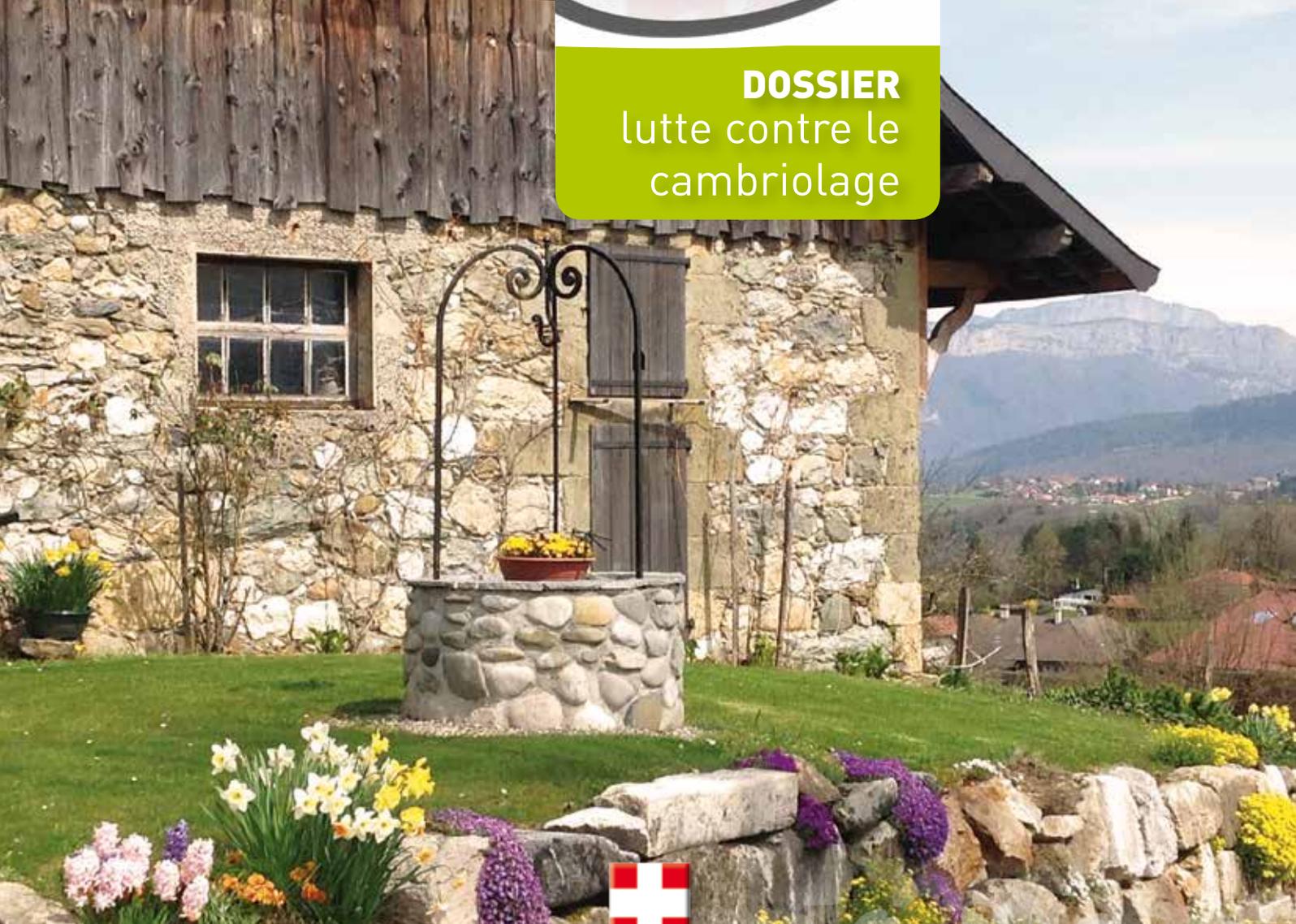


# L'Echo des Lanches



**DOSSIER**  
lutte contre le  
cambriolage



# SOMMAIRE

## Bulletin réalisé par LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

Monique PIMONOW, Maire  
Christophe PIGNARRE,  
responsable de la commission.

Isabelle LAGIER-SPELTA,  
Pierre LAGUILLAUMY,  
Anita LEGER,  
Christelle SERRATRICE,  
Conseillers Municipaux.  
Laurence NANCHE,  
Nathalie PEILLAT  
(Secrétariat).

**Relecture :**  
Martine SZAFRAN

**Création :**  
Altitude Communication  
74600 Seynod

**Impression :**  
Annecy Impression  
74600 Seynod

**Imprimé sur  
papier recyclé**

**Photos :**  
Altitude Communication  
Fotolia / La Commission /  
Remerciement à  
Daniel JUGET.



## P.10-11 DOSSIER

## lutte contre le cambriolage

### • VIE COMMUNALE

- Cérémonie des vœux : samedi 10 Janvier 2015..... P.04
- Réunion Publique Information du 23 janvier 2015 ..... P.04
- Repas CCAS / Repas des Aînés..... P.05
- Départ de Mme SOURMAIL..... P.05
- Élections départementales ..... P.05
- Colis pour le CAMEROUN..... P.06
- Cérémonie fête des mères..... P.07
- Personnel communal..... P.07
- Un repas pas comme les autres...!!!! ..... P.07
- La nature leur dit Merci du samedi 11 avril 2015 ..... P.08
- Réunion Publique du 28 Avril 2015 ..... P.09

### • TRAVAUX DANS LA COMMUNE..... P.12

- Voirie des « Prés Ronds »
- Eclairage public

### • BUDGET COMMUNAL

- Impôts locaux ..... P.13
- Subventions attribuées en 2015..... P.13
- Budget réalisé en 2014..... P.14
- Budget prévisionnel en 2015..... P.15

### • INFOS PRATIQUES ..... P.16

- Accueil secrétariat de mairie
- Nouveaux habitants
- Lutte contre le bruit
- Communauté de l'Agglomération d'Annecy

### • C2A ..... P.17

- Projet de fusion à 13 ?

### • VIE DE L'ECOLE ..... P.18

### • ASSOCIATIONS

- Association Culture et Loisirs..... P.19
- « Le Préau » ..... P.20
- Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)..... P.21

### • DIVERS ..... P.22/23

# MOT DU MAIRE



Les années se succèdent mais les combats demeurent. Bien des luttes nous attendent dès septembre afin de préserver au mieux notre espace et notre qualité de vie.

Ceci est pour plus tard. Pour le moment, ainsi qu'il en est des moissons, je vous souhaite de profiter pleinement des instants de ces plus beaux jours de l'année et de les engranger.

J'ajoute une pensée personnelle pour ceux qui n'ont pas la chance d'habiter un bel endroit de la planète comme le nôtre : des endroits où la terre tremble et tue ceux qui l'habitent et d'autres où les hommes se chargent de faire trembler la terre et d'obtenir les mêmes résultats...

J'ai le plaisir de vous souhaiter à toutes et à tous un bel été et de

«Bien vivre ensemble à Montagny».

Profitons de ce bel été pour partager ces moments où le jour est plus long que la nuit.

Monique PIMONOW



## Cérémonie des vœux : samedi 10 Janvier 2015

Le samedi 10 janvier 2015, Madame le Maire, le conseil municipal ainsi que le conseil municipal des enfants ont présenté leurs vœux aux habitants venus nombreux.

Une minute de silence en mémoire des victimes de Charlie Hebdo a été observée, puis ont été abordés les projets pour la commune; malgré la diminution des dotations de l'état, les travaux envisagés vont



se poursuivre mais il faudra rester raisonnable pour les projets futurs.

Le verre de l'amitié est venu clore cette cérémonie dans la joie et la bonne humeur.

## Réunion Publique Information du 23 janvier 2015

### GENDARMERIE VOISINS VIGILANTS



Face à la nette augmentation des cambriolages fin 2014 et début 2015 sur notre secteur, la municipalité a décidé d'organiser une réunion publique à ce sujet afin de sensibiliser et d'informer la population.

Cette réunion organisée le 23 janvier 2015 à la salle des fêtes du village a rassemblé 80 Montagnolans. Le Lieutenant Laurent DELANNOY et le Brigadier Barbara ALVEZ, gendarmes à Seynod, ont animé cette réunion. A cet effet, nous avons pu apprécier à sa juste mesure pour nous Montagnolans, l'intérêt d'une « gendarmerie de proximité » avec cette unité de Seynod.

Le secteur Seynod/Montagny/Quintal/Chavanod est une zone à « forte délinquance » a précisé le Lieutenant DELANNOY avec 132 cambriolages en 2014 dont 91 résolus !

Les cambriolages sont devenus pour la gendarmerie une « PRIORITE NATIONALE », et nous résidons sur la seule circonscription en « négatif » sur le département avec une évolution nette des méfaits, d'où l'intérêt de l'information et de la mise en garde des populations.



Nos deux intervenants nous ont présenté le programme « VOISINS VIGILANTS »...l'opération « VACANCES TRANQUILLES »... et quelques moyens, trucs et astuces pour décourager les cambrioleurs. Nous vous proposons ci-joint un dossier à conserver qui reprend les différents points abordés par les gendarmes lors de cette réunion.

A retenir : il faut toujours penser à compliquer la tâche des cambrioleurs... volets, alarme sonore... qui perturbent et ralentissent leur progression.

Quant à la présentation du programme « voisins vigilants », il a immédiatement intéressé l'auditoire et sur les hameaux de Letraz et du Chêne deux habitants de sont déjà proposés comme « référents » de ce programme.

Cette présentation intéressante, très interactive, s'est terminée par de nombreuses questions... et nous avons beaucoup apprécié l'écoute, la disponibilité et la gentillesse du Lieutenant DELANNOY de la gendarmerie de Seynod et du Brigadier ALVEZ.

Vous trouverez ci-après le dossier pratique présenté lors de cette soirée.



## Repas CCAS Repas des Aînés

Le traditionnel repas du CCAS s'est déroulé Mercredi 11 mars 2015 au « Relais des Lanches ».

Les Montagnolans et Montagnolanes ont répondu présents en nombre (environ 60 participants) pour partager ce repas dans la convivialité et la bonne humeur.

A cette occasion Marie MÉTRAL, a été remerciée par Madame le Maire pour la présidence de l'association « soleil d'automne » qu'elle assure avec sérieux et dévouement depuis 2003.

Thierry BOUVIER, musicien et chanteur, a animé cette journée dans la gaieté, certains ont chanté,

d'autres ont dansé et d'autres encore ont raconté des histoires dans une ambiance bon enfant !

Au moment du dessert les octogénaires et plus... Angèle CHATELAIN, Monique CHATELAIN, Jeanne LYONNAZ-PERROUX, Eugène CHATELAIN, Denis COSTER, Hortense COSTER, Louis MÉTRAL, Jean CHALLUT, Monique BERNOVILLE, symboles du bien vivre et du vivre-longtemps à Montagny ont été mis à l'honneur avec remise d'un livre photos sur les plus beaux paysages de notre village. C'est tard dans l'après midi, rythmée par les chansons de différentes époques interprétées par nos animateurs, que s'est terminée cette sympathique rencontre !!!

## Départ de M<sup>me</sup> SOURMAIL

Au service de la commune comme agent d'entretien des bâtiments scolaires, Sylvette SOURMAIL a décidé de quitter son poste à la fin de son contrat.

Le 30 janvier, à l'occasion d'une réception, le conseil municipal a remercié Sylvette pour le travail accompli pendant trois ans. Son professionnalisme, son énergie et son assiduité au travail ont été très appréciés par tous.

L'équipe municipale lui souhaite une bonne santé pour profiter de la vie.

Christelle HALDIMANN lui succède depuis le 1<sup>er</sup> février 2015 à raison de 10 heures de travail effectif par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle fonction.



Les 22 et 29 mars 2015 ont eu lieu les élections départementales (ex-élections cantonales).

Le taux de participation au deuxième tour a été de 59,57% à Montagny contre 50,20% au niveau national.

Au niveau du Canton de Seynod le tandem Françoise CAMUSSO – Vincent PACORET (suppléants Monique PIMONOW – Michel BÉAL) l'emporte avec 73,37% des suffrages exprimés contre le tandem Alain FISCHER – Cécile GUILLERMAIN (26,63%).

La loi du 17 mai 2013 a institué le conseil départemental, ex-conseil général avec, entre autre, un redécoupage des cantons et des candidats en binôme avec parité homme femme.

Les conseils départementaux ont, en particulier, la compétence dans l'action sanitaire et sociale, la gestion des routes et des déplacements, la gestion des collèges, la culture, l'aménagement durable du territoire, la sécurité incendie au niveau départemental.

## Colis pour le CAMEROUN



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE  
REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DU DSA et LOBO  
ARRONDISSEMENT DE ZOETELE  
CHEFFERIE DE MINKOUMOU

LETTRE DE REMERCIEMENTS  
A MME LE MAIRE DE MONTAGNY - LES LANCHES ET SES CONSEILLERS .  
LA CHEFFERIE DU VILLAGE DE MINKOUMOU ET L'ECOLE PUBLIQUE DE MINKOUMOU ONT CE JOUR L'HONNEUR DE RECEPIONNER DES DONS EN MATERIEL DE BIBLIOTHEQUE QUE VOUS AVEZ GRACIEUSEMENT OFFERTS A NOTRE ECOLE .  
CES DONS NOUS INNONDENT DE JOIE ,ET NOUS VOUS DISONS MERCI DU FOND DU COEUR .  
NOUS SOUHAITONS VIVEMENT QUE CE PARTENARIAT AILLE DE L'AVANT ET RENFORCE L'AMITIE DE NOS 2 PEUPLES ./.  
LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MINKOUMOU  
LE CHEF DE VILLAGE  
MEKA ATANGANE MARTIN TIBERI

FAIT A MINKOUMOU , LE 22-05-2015

### Une deuxième vie pour les livres scolaires de l'école de Montagny-les-Lanches

Suite au grand rangement des placards de l'école pendant l'été 2014, l'équipe municipale a décidé d'envoyer les manuels scolaires non utilisés dans une école africaine.

Avec l'aide du Père Jean-Pierre MÉTOU FIMBA, prêtre de notre paroisse et originaire du Cameroun, nous avons décidé d'envoyer 7 colis remplis de livres de lecture, de mathématiques, du CP au CM2 et une encyclopédie à l'école publique de MINKOUMOU.

Après plusieurs mois de transport, nous avons eu la confirmation de l'arrivée à bonne destination de nos colis. Grâce aux photos, nous avons constaté la joie du directeur et des enfants de l'école. La lettre de remerciements du chef du village et du directeur témoigne de leur satisfaction.

Un bel élan de solidarité entre 2 villages éloignés !!! **A refaire, pourquoi pas ?**



## Cérémonie fête des mères

Des habitants de plus en plus nombreux ont répondu présents à la traditionnelle cérémonie de la fête des mères le samedi 30 mai.

Les enfants de l'école, avec l'aide de leur professeur de musique, Élisabeth FORNI, ont chanté une chanson de leur création et récité quelques poésies pour toutes les mamans présentes.

Cette manifestation a permis aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les Montagnolans, autour d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Chaque maman est repartie avec une jolie plante fleurie.

## Personnel communal

Formation « Equipiers 1<sup>ère</sup> intervention » feu réel – théorie et pratique.

Dans le cadre des mesures de prévention, d'hygiène et de sécurité des agents communaux et conformément au code du travail, une formation « équipiers de 1<sup>ère</sup> intervention » a été organisée pour tous les agents de la collectivité le vendredi 22 mai dernier.

Les objectifs de la formation, réalisée par un formateur agréé :

- Etre capable de donner l'alerte rapidement et d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début de feu.
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement.

Après avoir écouté attentivement la partie théorique en salle, les agents ont pratiqué des exercices sur feu réel, en manipulant différents types d'extincteurs.

Nous remercions tous les agents communaux de leur participation active et nous soulignons la présence de Mme Cécile CARETTA, Directrice de l'école, qui a souhaité participer à cette formation.



## Un repas pas comme les autres...!!!!



Jeudi 28 mai, un barbecue a été organisé à l'école par le prestataire qui fournit les repas du restaurant scolaire. 52 enfants ont pu déguster de la pastèque, des saucisses cuites sur une plancha avec chips et des beignets au chocolat dans une bonne ambiance et en plein air.



## La nature leur dit Merci



Samedi 11 Avril, plus de 50 Montagnolans de 10 à 80 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité à participer à la traditionnelle journée « **Village Propre** ».

Ces bénévoles, munis de gants, gilets fluo et sacs poubelles se sont dispersés, à pied ou en tracteur, sur les chemins et routes de la commune afin de traquer les débris laissés par des personnes insensibles à l'environnement.

Même si nous notons une certaine amélioration, la récolte a encore été conséquente : 1640 kg de débris ont été acheminés à la déchetterie pour un coût de 249,60€. Et nous déplorons à nouveau un dépôt sauvage de tuyaux contenant de l'amiante qui génère une facture d'enlèvement de 619.20€.

Après l'effort a eu lieu le réconfort par un grand moment de partage et de convivialité lors de l'apéritif et du casse-croûte offerts par la municipalité. Chacun a pu apprécier la salade de pâtes préparée fièrement par le groupe des enfants participant à l'activité cuisine du temps périscolaire. Un bel exemple de générosité et de partage intergénérationnel.

*Remercions tous ces nettoyeurs citoyens, généreux et bénévoles, motivés à maintenir un bel environnement et à préserver notre village de toutes ces incivilités.*





Répondant à l'invitation de la Municipalité, de nombreux habitants de Montagny-les-Lanches ont assisté à la réunion publique du 28 Avril prévue sur deux sujets d'actualité :

- **Le projet d'agrandissement de l'école**
- **L'avancement du projet de la commune nouvelle**

#### AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

Un vif remerciement est adressé par M<sup>me</sup> le Maire à toute l'assistance pour cette nombreuse participation, saluant la présence de M<sup>me</sup> Cécile CARETTA, Directrice de l'École.

Avant de présenter le projet d'extension de l'école, M<sup>me</sup> le Maire souligne l'implication de la commission municipale Bâtiment, du conseil municipal, des enseignants et de M<sup>me</sup> WILLIG (Inspectrice départementale) qui a permis d'aboutir à un projet cohérent et réaliste.

Au cours de la présentation du projet, M<sup>me</sup> le Maire a développé :

- les raisons de cet agrandissement (évolution de la population, des locaux pour activités périscolaires, normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite)
- le choix de l'emplacement (économiser l'espace agricole, optimiser le terrain actuel de l'école, maîtrise du coût du projet)
- l'intégration du nouveau bâtiment au chef-lieu (architecture, photos, plans).

Cette extension permet de créer, sur 2 niveaux, 310 m<sup>2</sup> de surfaces (2 salles de classe, 1 bureau, 1 salle de réunion, l'agrandissement de la salle de restauration, l'installation d'un ascenseur, 1 préau de 72 m<sup>2</sup>). La cour de récréation sera entièrement réaménagée et développée, par la suppression du bungalow, des haies et la création d'une aire multisports à usage des scolaires et des jeunes de la commune.

M<sup>me</sup> le Maire répond à toutes les questions de l'assistance (type de chauffage, normes de sécurité, coût du projet, calendrier des travaux...) en notant d'inclure, si possible, la réfection des toilettes publiques.

#### PROJET COMMUNE NOUVELLE

M<sup>me</sup> le Maire rappelle le contexte de la loi de 2010, favorisant le regroupement des communes.

Sont expliqués les enjeux liés à une meilleure compétitivité territoriale, à la réduction des finances publiques et au maintien de la DGF (dotation globale de fonctionnement) sur 3 ans.

L'organisation, la gouvernance, l'évolution de la fiscalité de la commune nouvelle sont exposées selon les connaissances actuelles.

Est abordé, le projet d'extension du périmètre de la C2A au 01/01/2017 au travers du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposant de regrouper 5 à 10 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) avec des compétences obligatoires et optionnelles.

L'avenir de Montagny-les-Lanches, son PLU, l'harmonisation des impôts, sa représentativité au sein de la commune nouvelle, les conséquences d'une acceptation ou d'un refus, inquiètent et suscitent de nombreuses interrogations.

Une forte préoccupation concerne les services de proximité, la préservation des terres agricoles, la qualité de vie rurale, la pérennité des associations...

L'inquiétude est partagée par Madame le Maire sur la disparition de la relation humaine, et de la proximité des services de la Mairie envers la population, des actions de bénévolat des élus et autres si cette fusion se réalise.

Une délibération du Conseil Municipal devra être votée avant le 20/09/2015 pour accepter ou refuser l'adhésion à cette commune nouvelle.



### Conseils pratiques

*Extrait de la présentation faite par la gendarmerie de Seynod le 23/01/15 lors de la réunion publique*

- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ...
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (Volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarme ou protection électronique...)
- Demandez conseil à un professionnel.
- **Ne gardez pas** de somme d'argent importante chez vous.
- Si vous décidez d'installer un **coffre fort** à votre domicile, faites appel à un professionnel et n'achetez pas du matériel bas de gamme.
- **Dissimulez vos bijoux** ailleurs que dans la chambre ou la salle de bain.
- **Faites expertiser** vos bijoux si vous n'avez pas de facture.
- Conservez bien vos factures et **prenez des photographies de vos bijoux pour faciliter les recherches en cas de vol.**
- Notez les numéros de série et la référence des matériels.

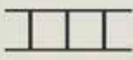
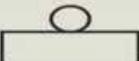
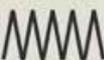


### LA COHÉRENCE DES MOYENS



*Il s'agit de trouver un juste équilibre et une cohérence en fonction du risque estimé.*



 Cette maison comprend 3 enfants, 2 femmes, 1 homme	 Il y a de l'argent	 Maison d'un représentant de l'autorité	 DANGER, à éviter
 Déjà visitée	 Femme seule	 Inutile d'entrer	 Projet de cambriolage
 Gendarmes / voisins vigilants	 Alarme	 Chien méchant	 Déjà cambriolée
 Rien à prendre	 Maison inoccupée	 Mauvais, on peut se faire prendre	 Voie libre



- Contactez la Gendarmerie ou la Police si vous détectez des signes de repérage (petit morceau de bois, chewing-gum, signes, symboles etc....)
- N'entrez pas en contact avec le cambrioleur
- Privilégiez le recueil d'éléments d'identification : type de véhicule, langage, stature, vêtements etc...
- Appelez immédiatement la gendarmerie
- Ne touchez à rien ! (préservation des indices) Interdisez l'accès des lieux, sauf en cas de nécessité
- Attendez l'intervention de la gendarmerie.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

- La démarche vous prendra **10 minutes**
- Il faut vous déplacer à la **gendarmerie** aux horaires d'ouverture en semaine de 8h à 12h puis de 14h à 18h et le weekend de 9h à 12h puis de 15h à 18h
- L'opération est valable **toute l'année**
- Nous procéderons à des vérifications de votre domicile au cours de nos patrouilles
- Ce dispositif **n'est pas payant**
- Une attention particulière sera portée à votre maison durant votre absence
- **Un cambriolage est commis en France toutes les 90 secondes**
- Le département de la Haute Savoie possède plusieurs communautés de voisins vigilants.
- 8 à Seynod par exemple
- Connectez-vous au site et voyez si une communauté existe sur votre commune et votre lieu d'habitation.

[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)



# TRAVAUX DANS LA COMMUNE



## Voirie des « Prés Ronds »

Après quelques mois d'attente, la voirie du hameau des « Prés Ronds » a été réalisée.

Le revêtement, les trottoirs, et l'éclairage public ont été posés sur deux portions non contiguës.

Le bouclage complet de la voirie se fera lorsque toutes les habitations en bordure de route seront construites.

A noter que l'éclairage des trottoirs est obtenu par des candélabres dernière génération à technologie LED, pour diminuer la consommation électrique.

Petits et grands peuvent profiter de ce revêtement tout neuf, en respectant cependant les règles de voisinage et la limitation de vitesse (30km/h) dans le hameau.

## Eclairage public

En 2013, la précédente équipe municipale avait opté pour l'extinction de l'éclairage public la nuit de 0h00 à 5h00, par souci d'économie d'énergie. Avec le recul nécessaire, nous pouvons vous annoncer, une économie de 44% sur la facture d'électricité grâce à cette installation.

Dans la continuité, le conseil municipal a décidé de modifier l'éclairage de l'église.

Les formes du bâtiment sont mises en valeur par des sources LED, de puissance nettement inférieure à l'éclairage par projecteur.

Les travaux ont débuté au mois de juin.

Ceux-ci permettront une baisse encore plus significative de la consommation électrique et d'éclairer l'église d'une manière plus architecturale.





## Impôts locaux

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de 1% pour l'année 2015.

	Rappel taux 2013	Rappel taux 2014	Taux 2015
TAXE HABITATION	12,53%	12,53%	<b>12,65%</b>
FONCIER BATI	11,39%	11,39%	<b>11,50%</b>
FONCIER NON BATI	78,72%	78,72%	<b>79,48%</b>

## Subventions attribuées en 2015

(par ordre alphabétique)

A.F.N (Section des Eparis).....	150 €
Association Française contre les Myopathies (AFM).....	300 €
Association « Courants d'Arts ».....	650 €
Association Alzheimer Haute Savoie.....	300 €
Association Chorale « le Cœur des Lanches ».....	350 €
Association Communale de Chasse Agréée.....	100 €
Association Culture et Loisirs de Montagny-Les-Lanches.....	2 000 €
Association des Parents d'Elèves « Le Préau ».....	300 €
Association Familles Rurales accueil loisirs été.....	600 €
Association Souvenir Français (comité cantonal de Seynod).....	80 €
Centre Communal Action Sociale de Montagny-Les-Lanches (CCAS).....	2 000 €
Club « Soleil d'Automne » de Montagny-Les-Lanches.....	200 €
Coopérative scolaire Montagny-Les-Lanches.....	1 900 €
Coopérative scolaire classe de découverte.....	2 000 €
Foyer socio-éducatif du Collège du Semnoz.....	300 €
Prévention Routière.....	130 €

Total attribué sur l'exercice.....	11 360 €
Total budgétisé sur l'exercice.....	12 000 €

# BUDGET COMMUNAL

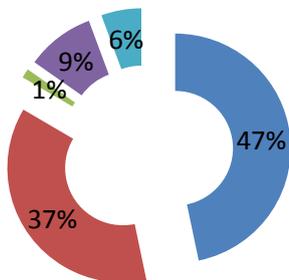
## 3 BUDGET RÉALISÉ EN 2014

(% arrondis à l'unité la plus proche)

### DEPENSES 2014

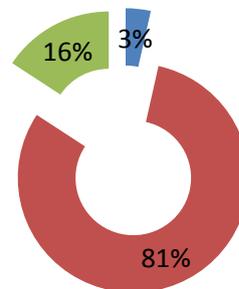
#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2014 : 438.656,79 €

- Charges à caractère général 205.000,07 € (47%)
- Charges de personnel 161.221,93 € (37%)
- Atténuation de produits 5.731,00 € (1%)
- Autres charges gestion courante 42.080,98 € (9%)
- Charges financières 24.622,81 € (6%)



#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2014 : 396.844,35 €

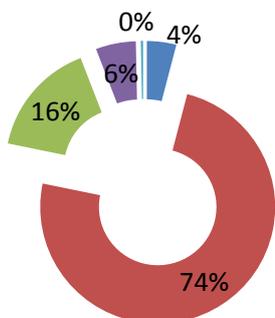
- Immobilisations incorporelles 13.892,11 € (3%)
- Immobilisations corporelles 320.464,18 € (81%)
- Remboursement d'emprunts 62.488,06 € (16%)



### RECETTES 2014

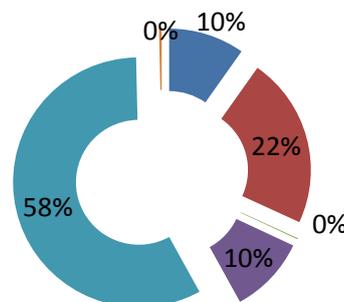
#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2014 : 751.896,89 €

- Produits des services 30.436,57 € (4%)
- Impôts et taxes 557.709,71 € (74%)
- Dotations et participations 119.820,34 € (16%)
- Autres produits de gestion courante 41.484,37 € (6%)
- Produits exceptionnels 2445,90 € (<1%)



#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2014 : 433.696,24 €

- Subventions d'investissement 42.299,08 € (10%)
- Emprunts et dettes assimilées 95.896,64 € (22%)
- Immobilisations corporelles 555,45 € (<1%)
- Dotation fonds divers réserves (hors 1068) 43.424,54 € (10%)
- Dotation fonds divers réserves (1068) 250.000 € (58%)
- Dépôts et cautionnement reçus 1.520,53 € (<1%)



REPORT excédent 2013 : 499.789,38 €

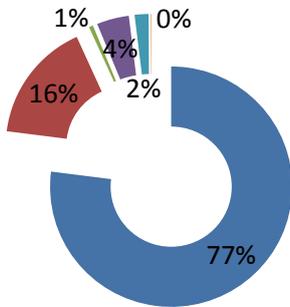
REPORT excédent 2013 : 241.099,71 €

## 4 BUDGET PRÉVISIONNEL EN 2015

### DEPENSES 2015

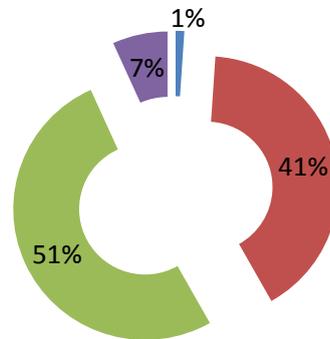
#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015 : 1.186.179,48 €

- Charges à caractère général 913.379,48 € (77%)
- charges de personnel 192.300 € (16%)
- Atténuation de produits 6.500,00 € (< 1%)
- Autres charges de gestion courante 51.000,00 € (4%)
- Charges financières 22.000,00 € (2%)
- Opérations d'ordre entre section 1.000,00 € (<1%)



#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2015 : 563.951,60 €

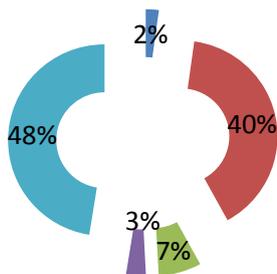
- Immobilisations incorporelles 6.000,00 € (1%)
- Immobilisations corporelles 229.851,60 € (41%)
- Immobilisations en cours 290.000,00 € (51%)
- Remboursement d'emprunts 38.100,00 € (7%)



### RECETTES 2015

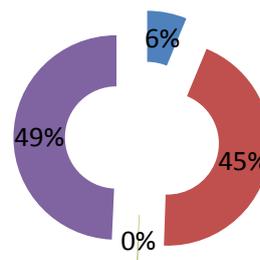
#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015 : 1 186 179,48 €

- Produit des services 26.000,00 € (2%)
- Impôts et taxes 472.150,00 € (40%)
- Dotations et participations 85.000,00 € (7%)
- Autres produits de gestion courante 40.000,00 € (3%)
- Solde reporté 563.029,48 € (48%)



#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2015 : 563.951,60 €

- Dotations Fonds de réserve (hors 1068) 35.000,00 € (6%)
- Excédents de fonctionnement 250.000,00 € (45%)
- Opérations d'ordre entre sections 1.000,00 € (<1%)
- Solde reporté 277.951,60 € (49%)



## ■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille : **le mardi** de 14 h 30 à 18 h 00 / **le vendredi** de 14 h 30 à 16 h 30 ou sur rendez-vous.

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

**En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie sera fermé du 15 août au 30 août 2015  
Réouverture au public le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 de 14h30 à 18h.**

**En cas d'ultime urgence, joindre M<sup>me</sup> le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1<sup>er</sup> adjoint au 06.86.24.20.50.**

## ■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

## ■ Lutte contre le bruit

Un ARRETE PREFECTORAL N° 324-Ddass/2007 du 26 Juillet 2007 nous impose certaines règles :

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (**12 h -14 h à éviter**)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (**fortement déconseillé**)

## ■ Communauté de l'Agglomération d'Annecy

### INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY  
Cédex – télécopie : 04.50.45.86.37

Email.....caa@agglo-annecy.fr

Internet.....www.agglo-annecy.fr

Standard.....04.50.63.48.48

Affaires culturelles.....04.50.63.48.33

Aménagement, urbanisme, logement. 04.50.63.48.74

Accueil (CIAS).....04.50.63.48.00

Economie.....04.50.63.48.50

Sports.....04.50.63.48.41

Transports.....04.50.63.49.77

Collecte des déchets ménagers.....04.50.33.02.12

### EN CAS DE PROBLÈME

#### Urgence EAU

Dépannage, fuites (Urgence jour).....04.50.33.89.39

Urgence après 17 h.....04.50.33.89.89

#### Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30.....04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables.....04.50.33.89.89

### Pour écrire :

Communauté de l'Agglomération d'ANNECY  
Service Intercommunal de l'Eau – 46 avenue des Iles  
BP 90270 – 74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs, etc.....04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 5 heures du matin le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

### Rappel :

**Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions, les emplacements de conteneurs sont exclusivement réservés au tri sélectif.**

**Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrants à la déchetterie située à CHAVANOD.**



## PROJET DE FUSION à 13 ?



La loi Pélissard favorise la fusion des communes de moins de 10 000 habitants qui se regrouperont avant le 1er janvier 2016. Ces communes nouvelles bénéficieront d'un arrêt de la baisse de dotation générale de fonctionnement de l'Etat pendant 3 ans. C'est une option ouvrant la voie à la réflexion.....

Mr le Préfet de Haute-Savoie et certains maires ont souhaité créer une commune nouvelle (par la fusion des 13 communes de la C2A) dans un délai très court, beaucoup trop court. Un changement aussi important de la vie quotidienne de nos concitoyens sans une prise en compte objective des problématiques de chaque commune peut-il se régler en quelques mois ?

### Quelle est la position de Montagny-les-Lanches ?

Quelques réflexions sur la position des élus de Montagny-les-Lanches :

- **PRESSION FISCALE** : le code général des impôts prévoit une harmonisation des taux, taxe par taxe, sur le territoire de la commune nouvelle avec possibilité de lisser sur 12 ans.  
Il prévoit également une harmonisation de ces taux pour le regroupement des communautés de communes qui viendront rejoindre la C2A au 1<sup>er</sup> janvier 2017.  
Conséquence : double augmentation des taxes pour les Montagnolans sans services supplémentaires.
- **ECONOMIE D'ÉCHELLE** : Les 20% d'économies promis nous paraissent utopiques car un tel regroupement générera des coûts de fonctionnement et d'harmonisation supplémentaires.
- **SUPPRESSION ÉVENTUELLE DES ÉLUS DE TERRAIN** : Dans notre commune rurale, les élus sont des bénévoles actifs et réactifs au service de la population (déneigement, sécurité, voirie, réparations, école, incidents etc...).

Aujourd'hui les élus ne sont pas « encartés » politiquement. Dans le cas d'une fusion, les élus locaux devront se positionner dans une liste au risque que notre village ne soit plus représenté au sein de la commune nouvelle.

- **VIE DE LA COMMUNE** : Nous ne voulons pas que notre village devienne un quartier « dortoir » de la commune nouvelle. Nous sommes très attachés à l'identité de notre territoire et à notre qualité de vie. Nous voulons protéger l'agriculture, nos associations locales et gérer l'évolution démographique de notre commune. Il est à craindre que cette vie locale de proximité disparaisse.
- **PROJET DE MANDAT** : l'équipe municipale a été élue pour un projet précis qu'elle a présenté aux habitants en mars 2014, la fusion n'étant pas à l'ordre du jour.

**Une réunion publique d'information a eu lieu le 28 avril 2015. Les nombreux habitants présents ont exprimé les mêmes inquiétudes que le conseil municipal.**

De nombreuses questions restent sans réponses (PLU, excédent budgétaire, services de proximité, subventions...)

Compte tenu des éléments en connaissance, des incertitudes et du délai précipité, le conseil municipal de Montagny-les-Lanches a décidé de joindre à ce bulletin municipal une consultation de la population.

**Ce sondage nominatif (car réservé aux électeurs), sera intégré dans la réflexion du conseil municipal qui délibérera début septembre POUR ou CONTRE la fusion des 13 communes.**



## Classe de Mer

### Les CP-CE1-CE2 de Montagny-les-Lanches s'envolent pour une classe de mer en Gironde !

C'est une première à l'école, les élèves de CP-CE1-CE2 sont partis en classe de mer à Taussat-les-Bains, dans le bassin d'Arcachon.

Accompagnés de leur enseignante Cécile CARETTA, de l'ATSEM, Armelle GRANCHAMP et de Jocelyne DIJOURD (enseignante en retraite), ils ont découvert pendant 5 jours le bassin d'Arcachon, le phare du Cap Ferret, la dune du Pilat... sans oublier l'ostréiculture, le gemmage des pins, la pêche à pied, la ville d'Hiver d'Arcachon, le tour de l'île aux Oiseaux et des cabanes « tchanquées » en bateau...

Ce voyage, en avion depuis Genève, a eu lieu du lundi 15 au vendredi 19 juin pour ces 27 élèves enthousiastes et excités par ce projet tant attendu qui a été préparé toute l'année en classe.

A travers l'organisation de manifestations impliquant les élèves (vente de sacs cabas, participation à la tombola de la FOL74, confection et vente de gâteaux), ce projet « lourd » en responsabilité et organisation, a nécessité beaucoup de préparations et d'argent ! Mais grâce aux subventions du Conseil Général, de la mairie, de l'association de parents d'élèves le Préau, d'un don, la participation financière des familles a été limitée à 80€.



▲ *Tout le monde à bord !*



◀ *Le phare du Cap Ferret*



▼ *La dune du Pilat*



## Association Culture et Loisirs

La salle des fêtes est gérée et entretenue par l'Association Culture et Loisirs qui organise les animations du village.

Soirée théâtre :  
*Compagnie  
Emporte-pièces  
« Salle attente »  
24 janvier 2015*

Soirée théâtre en Patois  
*Les Balouriens d'Chainaz  
13 février 2015*

Soirée Belote a  
mêlée tournante  
4 mars 2015

Sortie Raquettes au clair de lune,  
au Semnoz.  
14 mars 2015

Soirée Repas  
*Moules-frites avec DJ  
Vincent Master Animation  
25 avril 2015*

A plein poumons de  
*Montagny à Compostelle  
par M.Folco 17 avril 2015*

Rencontre avec les  
Apiculteurs de Montagny  
29 mai 2015

VIDE-GRENIER 14 juin 2015

Feux de la St Jean  
*Repas dansant, feux d'artifices  
avec DJ Vincent Master Animation  
20 juin 2015*

**A venir :**  
**Soirée Choucroute Dansante avec  
MIRAGE 10 octobre 2015**



### Activités sportives, voyage scolaire, fête de l'école... : autant de moments de plaisir partagés avec les enfants !

Pour les enfants de l'école, l'année a été riche en activités sportives et culturelles. Elle a été marquée par le voyage des CP, CE1 et CE2 à Tausat (Gironde), où ils ont pu découvrir ou redécouvrir un environnement géographique, économique et culturel très différent de leur environnement quotidien à Montagny. Autant de souvenirs impérissables et d'occasions d'apprentissage mêlés de plaisirs, permis par les fonds récoltés lors des opérations organisées par l'association Le Préau (Loto, ventes de pizzas, de tartiflette, de sapins, location de skis...).

La fin du mois de juin est synonyme de fin de l'année scolaire : une bonne occasion de faire la fête pour eux. Après s'être « éclatés » lors de la représentation de leur spectacle, ils ont profité des châteaux gonflables, du lâcher de ballons et des divers ateliers ludiques imaginés par le Préau –dont une initiation au jonglage et à l'équilibre. Crêpes, pop corn et autres gourmandises étaient aussi de la « party ». Et après une journée bien remplie... vive les vacances !

Mais comme d'habitude, ces vacances seront trop courtes pour nos petites têtes blondes ! Alors, comme petit réconfort de la rentrée, Le Préau leur proposera de se retrouver lors d'un nouveau pique-nique plein de surprises et de bonne humeur ! Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre dimanche 27 septembre.

Nous repartirons alors pour une année de manifestations organisées par Le Préau, qui sont autant de moments joyeux pour les enfants. Nous vous attendons donc toujours aussi nombreux pour nous aider et pourquoi pas... prendre votre place dans Le Préau !

A tous les parents qui contribuent à l'organisation de ces différents moments de plaisirs partagés :

### LES ENFANTS VOUS DISENT MERCI !

*Pour le Préau.  
J.F. Métral*



## Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)



### Que faire en cas de dégâts de la faune sauvage ?

Le code de l'environnement définit le classement des espèces de faune sauvage. Elles peuvent être chassables ou protégées. En effet, certaines espèces sont susceptibles de causer des désagréments à de nombreux particuliers à la campagne.

Ces déprédations occasionnées ne sont pas compensées financièrement. Cependant, elles peuvent justifier l'inscription des espèces concernées à la liste spécifique dite des « espèces nuisibles ». C'est cette inscription qui permet au Préfet, le cas échéant, de prendre des mesures exceptionnelles de régulation et d'enrayer les problèmes. Ainsi, c'est à la faveur d'un arrêté ministériel que la liste des espèces nuisibles est prise par département et pour trois ans, sur la base de critères dont le plus important reste celui des dommages (dégâts) causés aux activités humaines. En l'absence de classement, aucune intervention n'est possible pour arrêter ou prévenir ces dégâts. Le ministère de l'écologie étudie actuellement la liste des espèces à classer pour la période 2015/2017.

La Fédération des Chasseurs est à ce jour le seul organisme qui sollicite l'Administration et lui fournit des éléments de justification utiles, alors que les dégâts concernent les agriculteurs et les particuliers. Dans le cadre du Schéma départemental de Gestion Cynégétique, la Fédération a établi une fiche de synthèse susceptible d'être dupliquée et permettant à toute personne concernée de déclarer les dommages dont elle est victime, et d'envisager une solution efficace pour y remédier. Chaque déclaration est contresignée et authentifiée par un référent local connu et reconnu auprès de la Fédération des Chasseurs.

Le site de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie ([www.chasseurs74.fr](http://www.chasseurs74.fr)) est à disposition pour tout renseignement.

La fiche est téléchargeable à partir du site

**[www.chasseurs74.fr](http://www.chasseurs74.fr)**  
rubrique « gestion des nuisibles ».

La Fédération des chasseurs et l'ACCA de votre commune se tiennent à votre disposition pour toutes informations utiles à ce sujet sensible.



▼ Article Dauphiné Libéré du 12/01/2015

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Des vœux sous le signe du recueillement

Samedi soir, la Mairie, transformée pour le jour en lieu d'assemblée, a accueilli les vœux des habitants du village, qui ont été prononcés devant un public nombreux. Les vœux ont été lus par le maire Monique Pimonow, assistée de son adjointe, Marie-Françoise Favre, et de son adjoint, Michel Chappet. Les vœux ont été lus par le maire Monique Pimonow, assistée de son adjointe, Marie-Françoise Favre, et de son adjoint, Michel Chappet. Les vœux ont été lus par le maire Monique Pimonow, assistée de son adjointe, Marie-Françoise Favre, et de son adjoint, Michel Chappet.



Après la lecture de vœux nombreux et émouvants de l'habitante de l'habitat de Marie-Françoise Favre, le maire Monique Pimonow a annoncé que 2015 sera une année difficile en ce qui concerne l'économie.

▼ Article Dauphiné Libéré du 02/05/2015

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## L'agrandissement de l'école et la commune nouvelle présentés à la population

Mardi soir, la Municipalité a tenu un conseil municipal extraordinaire pour présenter le projet d'agrandissement de l'école, construit en 1882 et agrandi en 1975. Le projet, mené par le conseil municipal depuis six mois, a pour but de répondre aux besoins de la population. Le nouveau bâtiment de deux étages, d'une surface totale de 310 m<sup>2</sup>, viendra se greffer à l'édifice existant et comprendra deux salles de classe, un bureau, une salle de restauration et une salle de réunion. La cour de récréation sera également agrandie et verra naître une aire multiport.



Construite en 1882 et agrandie en 1975, l'école publique va être doublée de surface cet automne avec la construction d'un nouveau bâtiment de 310 m<sup>2</sup>. Photo Le DUJ - B.V.

▼ Article Dauphiné du 04/06/2015

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Les écoliers chantent pour les mères



Les enfants ont rendu hommage aux mamans samedi soir au cours d'une belle cérémonie. Photo Le DUJ - B.V.

▼ Article Dauphiné

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Le Souvenir français du canton de Seynod poursuivra ses actions

C'est à Montagny-les-Lanches que le Souvenir français du canton de Seynod a tenu son assemblée annuelle, en présence de nombreux adhérents et personnalités du canton. Il y avait notamment Françoise Camusso, maire de Seynod et vice-présidente du conseil général, Monique Pimonow, maire de Montagny, Michel Beal, maire de Saint-Jorioz, Michel Chappet, maire de Saint-Eustache, et de nombreux conseillers municipaux des différentes communes du canton.

▼ Article Dauphiné du 04/06/2015

## La Fête des voisins du chef-lieu a fait le plein



Les voisins du hameau du chef-lieu se sont retrouvés pour la 6<sup>e</sup> année consécutive. Une édition qui a connu un record d'affluence puisque plus de 60 personnes avaient répondu à l'invitation. Et parmi elles, quelques habitants nouvellement installés dans le hameau et qui ont reçu un accueil chaleureux. Photo Le DUJ - B.V.

▼ Article Dauphiné du 12/06/2015

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Le vide-greniers se prépare pour dimanche



→ Les membres de la section gym de l'association Culture et Loisirs peaufinent les derniers détails concernant l'organisation du vide-greniers. Celui-ci aura lieu ce dimanche de 7 à 18 heures et se tiendra du parking de la salle des fêtes jusqu'à la place de l'Église, soit 600 mètres linéaires de stands. Renseignements et réservations au 04 50 46 64 43.

## MONTAGNY-LES-LANCHES |

# L'école primaire de retour de sa première classe de mer

C'était une première à l'école primaire : les CP, CE1, CE2 sont partis, en avion, pendant cinq jours en classe de mer à Taussat-les-Bains, dans le bassin d'Arcachon. Accompagnés de leur enseignante Cécile Carretta, de l'Atsem, Armelle Granchamp et de Jocelyne Dijoud, enseignante en retraite, les vingt-sept enfants ont découvert le bassin d'Arcachon, le phare du Cap Ferret, la dune du Pyla sans oublier l'ostréiculture, le gemmage des pins, la pêche à pied et le tour de l'île aux Oiseaux en bateau. Ce rendez-vous tant attendu a été préparé toute l'année en classe, mais aussi à travers l'organisation de manifesta-

tions impliquant les élèves telles que la vente de sacs cabas, la participation à la tombola de la Fédération des Œuvres Laiques 74 (FOL) et la vente de gâteaux. Pour mener à bien ce projet, l'école primaire a pu compter sur les subventions du Conseil Général, de la municipalité et de l'association de parents d'élèves, le Préau. Durant cette même semaine, les élèves de CM1 et CM2 ont, quant à eux, effectué un stage de voile sur le lac d'Annecy.

Pour info : l'école primaire conclura l'année par une kermesse qui se déroulera ce dimanche à partir de 11H00 à la salle des fêtes.

J.-B.V.



Les CP, CE1 et CE2 de l'école primaire ont passé cinq jours en classe de mer dans le bassin d'Arcachon où ils ont pu participer à de nombreuses activités. Photo LRF

## Recette d'été

**Pas d'été sans clafoutis, le roi des gâteaux estivaux. Un pro plus que centenaire du dessert fruité, pour des assiettes zéro miette !** Il fait chaud, il fait beau, vous rêvez de gâteau... mais pas trop gros. Ni trop lourd, ni trop chaud, facile à faire et rapide à manger. Défi impossible ? Pas pour le clafoutis, entre texture légère de flan et réserve surprise de fruits ! Sous sa surface lisse et dorée, le fruité masque une variété de saveurs à décliner selon les envies... ou la température.

### Clafoutis aux Nectarines

Quantité	pour 2 Personne(s)
Préparation	15 min
Cuisson	35 min
Coût de la recette	Pas cher
Niveau de difficulté	Facile

#### INGREDIENTS

- 2 nectarines
- 1 œuf
- 50 g de cassonade
- 50 g de farine
- 25 g de beurre
- 150 ml de lait
- 1 sachet de sucre vanillé

#### PRÉPARATION

- 1 Préchauffez le four th.8 (210°C).
- 2 Faites fondre le beurre et mélangez-le avec l'œuf, la cassonade, la farine et le lait.
- 3 Lavez, égouttez et équeutez les nectarines.
- 4 Ensuite, coupez-les finement.
- 5 Mettez les tranches dans une moule puis versez la pâte.
- 6 Enfourez pendant 35 min.
- 7 À la sortie du four, saupoudrez la préparation de sucre vanillé.... et **REGALEZ-VOUS !**





# *L'Echo des Lanches*

## **MAIRIE**

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : **mairie74.montagnyleslanches@orange.fr**

Site : **www.montagny-les-lanches.fr**